

COTISATIONS ET TARIFICATION DES PRESTATIONS

PROPOSÉES PAR LE CENTRE DE GESTION DES VOSGES - ANNÉE 2026

NATURE DE LA PRESTATION / SERVICE	UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	Taux de cotisation
Missions obligatoires	COTISATION ANNUELLE, TRIMESTRIELLE, MENSUELLE	-	-	0,8%*
Missions additionnelles : Conseil à l'application du statut et hygiène sécurité Observatoire de la Donnée Sociale et modernisation des systèmes d'information Actions de Gestion Prévisionnelles (GPEEC) Accompagnement personnalisé « Parcours professionnels »				0,735%*
Convention médecine de prévention				0,65%*
Convention médecine de prévention collectivités non-affiliées				0,5%*
Aide et conseil à l'application du statut Médecine agréée et de contrôle				0,2%*
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL				
Visites médicales : contrats de droit privé	VISITE MÉDICALE	107 €	119 €	-
Entretiens infirmiers de santé au travail : contrats de droit privé	ENTRETIEN INFIRMIER	60 €	74 €	-
Mise à disposition de médecin de prévention	JOURNÉE DE MISE À DISPOSITION	1 193 € / jour	1 193 € / jour	-
Mise à disposition d'un ergonome	JOURNÉE D'INTERVENTION	495 € / jour	585 € / jour	-
	DEMI-JOURNÉE D'INTERVENTION	248 € / demi-journée	293 € / demi-journée	-
Mise à disposition d'un psychologue du travail	HEURE D'INTERVENTION	66 €	78 €	-
Réalisation du document unique d'évaluation des risques	HEURE D'INTERVENTION	66 €	78 €	-
Réalisation du DICRIM /PCS	JOURNÉE DE MISE À DISPOSITION	491 € / jour	491 € / jour	-
Sensibilisation sur les thématiques hygiène et sécurité	HEURE D'INTERVENTION	66 €	78 €	-
Mise à disposition d'un conseiller en prévention des risques (ACP)				
Secrétariat des instances médicales	CONVENTIONNEMENT ANNUEL DE MUTUALISATION	Intégré dans la cotisation	coût par dossier	-
Mise à disposition d'un agent chargé de l'inspection hygiène et sécurité (ACFI)	HEURE D'INTERVENTION	66 €	78 €	-
Mise à disposition d'un agent ACFI pour la région Grand Est	HEURE D'INTERVENTION	-	94.50 €/heure 1/2 journée (4h) : 357 € journée (8h) : 619.50 €	-
Mise à disposition d'un conseiller en prévention des risques pour mission ponctuelle	HEURE D'INTERVENTION		78 €	-

Les cotisations et les contributions sont liquidées et versées selon les mêmes modalités et périodicité que les versements aux organismes de sécurité sociale." article 22 de la loi n°84-593 du 13 juillet 1984 relative aux libertés de profession. L'ensemble des tarifs indiqués ci-après s'entendent "hors-taxes".



SERVICES RESSOURCES	UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	Taux de cotisation
Archives : mise à disposition d'un archiviste itinérant	JOURNÉE D'INTERVENTION	320 € par jour/homme	320 € par jour/homme	-
Mise à disposition d'un chargé de communication (graphiste et/ou rédacteur)	HEURE D'INTERVENTION	52 €	52 €	-
Développements informatiques : mises à disposition de logiciels	HEURE D'INTERVENTION	66 €	66 €	-

Application Lignes Directrices de Gestion

TARIFICATION ANNUELLE DE L'UTILISATION POUR LE CDG DEMANDEUR (INCLUANT L'UTILISATION DE SES COLLECTIVITÉS AFFILIÉES)

Nombre d'agents gérés dans le ressort géographique du CDG	< 5000	ENTRE 5000 - 9000	ENTRE 9000 - 12 000	ENTRE 12 000 - 20 000	ENTRE 20 000 - 30 000	> 30 000
COÛTS* (HT)	1 000 €	1 500 €	2 000 €	2 500€	3 000€	3 500€

TARIFICATION ANNUELLE DE L'UTILISATION POUR LES DEMANDEURS NON-AFFILIÉS (COLLECTIVITÉS NON-AFFILIÉES AU CDG ET AUTRES ADMINISTRATIONS)

Effectifs du demandeur	< 350	ENTRE 350 - 500	ENTRE 501- 1000	>1000
COÛTS* (HT)	1 000 €	1 500 €	2 000 €	2 500€

Application Livret d'accueil Hygiène Sécurité

TARIFICATION ANNUELLE DE L'UTILISATION POUR LE CDG DEMANDEUR (INCLUANT L'UTILISATION DE SES COLLECTIVITÉS AFFILIÉES)

Nombre d'agents gérés dans le ressort géographique du CDG	< 5000	ENTRE 5000 - 9000	ENTRE 9000 - 12 000	ENTRE 12 000 - 20 000	ENTRE 20 000 - 30 000	> 30 000
COÛTS* (HT)	500 €	1 000 €	1 500 €	2 000€	2 500€	3 000€

TARIFICATION ANNUELLE DE L'UTILISATION POUR LES DEMANDEURS NON-AFFILIÉS (COLLECTIVITÉS NON-AFFILIÉES AU CDG ET AUTRES ADMINISTRATIONS)

Effectifs du demandeur	< 350	ENTRE 350 - 500	ENTRE 501- 1000	>1000
COÛTS* (HT)	500 €	1 000 €	1 500 €	2 000€

CARRIÈRES INSTANCES PARITAIRES		UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	TAUX DE COTISATION	
Prestation Carrières						
Actes et documents liés au déroulement de carrière	HEURE D'INTERVENTION		63 €/heure	75 €/heure	-	
Mise en place du RIFSEEP	HEURE D'INTERVENTION		63 €/heure	75 €/heure		
Prestation "Calcul des Allocations de Retour à l'Emploi"						
Étude et simulation du droit initial à indemnisation chômage	DOSSIER		220 €/dossier			
Suivi mensuel des droits aux allocations	DOSSIER		13 €/dossier			
Étude du droit en cas de reprise ou réadmission ou mise à jour du dossier après simulation	DOSSIER		131 €/dossier			
Étude du cumul de l'allocation avec reprise d'activités réduites	DOSSIER		54 €/dossier			
Étude de réactualisation des données selon les délibérations de l'UNEDIC	DOSSIER		30 €/dossier			
Étude juridique : analyse de situations complexes	DOSSIER		220 €/dossier			
Rupture conventionnelle – simulation	DOSSIER		113 €/dossier			
Instruction des droits suite à simulation rupture conventionnelle	DOSSIER		107 €/dossier			
Prestation retraite						
Actes matérialisés sur supports papiers	HEURE D'INTERVENTION		63 €/heure	75 €/heure		
Actes dématérialisés	HEURE D'INTERVENTION		63 €/heure	75 €/heure		
Accompagnement pédagogique individuel (jusqu'à 5 participants maximum) session pédagogique d'une demi-journée	PARTICIPANT	AU CDG	EN COLLECTIVITÉ	AU CDG	EN COLLECTIVITÉ	
		60 € /participant	83 € /participant	83 € /participant	107 € /participant	
Accompagnement pédagogique collectif (minimum 10 participants) session pédagogique d'une demi-journée	PARTICIPANT	AU CDG	EN COLLECTIVITÉ	AU CDG	EN COLLECTIVITÉ	
		48 € /participant	71 € /participant	71 € /participant	95 € /participant	
Procédure mutualisée de Signalement des actes de harcèlement et de violence						
1 À 2 AGENTS	3 À 9 AGENTS	10 À 30 AGENTS	31 À 50 AGENTS	51 À 100 AGENTS	101 À 250 AGENTS	250 ET +
25€	50 €	150 €	250€	350 €	500 €	1 000 €

CONTRATS CADRES	UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	TAUX DE COTISATION
-----------------	----------------------	---	---	--------------------

Assurance statutaire				
Convention de gestion pour les collectivités de - 30 agents CNRACL	TARIFICATION GROUPEE	TAUX A : 0,6%	TAUX B : 0,65%	-
Convention de gestion pour les collectivités de + 30 agents CNRACL	TARIFICATION INDIVIDUALISEE			-

Protection Sociale Complémentaire						
CONVENTION DE GESTION PSC	1 À 2 AGENTS	3 À 9 AGENTS	10 À 50 AGENTS	51 À 300 AGENTS	VILLE DE SAINT DIÉ DES VOSGES	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES
MUTUELLE SANTÉ	gratuite	50 €/an	150 €/an	200 €/an	300 €/an	500 €/an
PRÉVOYANCE	gratuite	50 €/an	150 €/an	200 €/an	300 €/an	500 €/an

COLLECTIVITÉS	TAUX A	TAUX B	COLLECTIVITÉS	TAUX A	TAUX B	COLLECTIVITÉS	TAUX A	TAUX B
COLLECTIVITÉS - 30 AGENTS CNRACL	0,60%	0,65%	LE VAL D'AJOL	0,40%	0,41%	COM COM DES HAUTES VOSGES - GÉRARDMER	0,25%	0,26%
BRUYÈRES	0,40%	0,41%	NEUFCHÂTEAU	0,30%	0,31%	COM COM OUEST VOSGIEN - NEUFCHÂTEAU	0,25%	0,26%
CHARMES	0,30%	0,31%	RAON-L'ETAPE	0,25%	0,26%	COM COM VOSGES MÉRIDIONALES ST ETIENNE-LÈS-REMIREMONT	0,40%	0,405%
CONTREXÉVILLE	0,20%	0,21%	REMIREMONT	0,25%	0,255%	COM D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIE-DES-VOSGES	0,25%	0,255%
CORNIMONT	0,30%	0,31%	RUPT-SUR-MOSELLE	0,25%	0,26%	EHPAD DE LA BRESSE (CCAS)	0,40%	0,41%
ELOYES	0,30%	0,31%	ST ETIENNE-LÈS-REMIREMONT	0,25%	0,26%	EPHAD VAGNEY LE SOLEM	0,30%	0,31%
GÉRARDMER	0,25%	0,255%	ST-NABORD	0,30%	0,31%	EHPAD D'ELOYES	0,30%	0,31%
GOLBEY	0,25%	0,26%	SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE	0,30%	0,31%	SICOVAD D'EPINAL	0,25%	0,26%
GRANGES-AUMONTZEY	0,50%	0,51%	VITTEL (ET CCAS)	0,20%	0,205%	CD88	0,06%	-
LA BRESSE	0,35%	0,36%	COM COM SUD OUEST DES VOSGES - DARNEY	0,40%	0,41%	CD88 - MAISON DE L'ENFANCE	0,10%	-
LE THILLOT	0,35%	0,36%	COM COM BALLONS HAUTES VOSGES - FRESSE SUR MOSELLE	0,45%	0,46%			

NOUVELLES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES	TAUX A	TAUX B
CORNIMONT COM COM HAUTES VOSGES	0,25%	0,26%
MIRECOURT COM COM	0,25%	0,26%
MIRECOURT MAIRIE	0,25%	0,26%
COM COM RAMBERVILLERS	0,25%	0,26%
SAINT-DIÉ (MAIRIE + CCAS)	0,25%	0,255%
THAON-LÈS-VOGES (MAIRIE+CCAS)	0,25%	0,26%
VAGNEY	0,25%	0,26%

BASE = TBI+NBI

TAUX A = AVEC DUERP
TAUX B = SANS DUERP



COMPÉTENCES & TERRITOIRES	UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	Taux de cotisation
Mise à disposition de personnel en mission temporaire	TABLEAU DES TARIFICATIONS EN ANNEXE	-	-	-
Service d'accompagnement à la prise de poste de secrétaire de mairie	HEURE D'INTERVENTION	53 €/heure	53 €/heure	-
Service d'accompagnement secrétaire de mairie niveau expert	HEURE D'INTERVENTION	60 €/heure	60 €/heure	-
Adhésion au service gestion des ressources humaines	HEURE D'INTERVENTION	57 €/heure	66 €/heure	-
Agents "intercommunaux"	FORFAIT MENSUEL	70 € / par mois et prorata par collectivité		
Accompagnement PPR (collectivités non-affiliées)	HEURE D'INTERVENTION	-	72 €/heure	-

Tarifs convention Mission Temporaires	TARIFS 1	TARIFS 2	TARIFS 3	TARIFS 4	TARIFS 5
	MOINS DE 500 HABITANTS	DE 500 À 1499 HABITANTS	DE 1500 À 3500 HABITANTS	DE PLUS DE 3500 HABITANTS	FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT HOSPITALIÈRE COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES
CATÉGORIE C	64 €	80 €	95 €	111 €	133 €
CATÉGORIE B	111 €	143 €	177 €	206 €	221 €
CATÉGORIE A	205 €	220 €	331 €	394 €	441 €

Forfait bulletin	18 €		
Forfait sourcing sans MT	250 €		
Forfait sourcing avec MT	23 €		
Augmentation tarif accroissement temporaire	1 ^{ÈRE} ANNÉE	2 ^{ÈME} ANNÉE	3 ^{ÈME} ANNÉE
	0 %	50 %	130 %
Forfait nouveau contrat d'accroissement	8.50 €		

Mise à Disposition d'EPI / mois	
Chaussures	7 €
Totalité équipement	21 €

Bilan de compétences (en heures d'accompagnement)			
18h	1 850 €	24h	2 450 €
Validation des Acquis et de l'Expérience VAE			
forfait 1h	72 €	forfait complet 24h	1 750 €
Mise à disposition d'agent technique			
tarif horaire par agent	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES	COLLECTIVITÉS NON - AFFILIÉES	
	30 €	42 €	
forfait de mise à disposition du matériel tarif / jour	DE BASE PAR LE CDG	ÉLABORÉ PAR LE CDG	
	21 €	51 €	

Tous les mois de la durée de vie du contrat : FRAIS DE GESTION (TARIFS DE BASE) + FORFAIT BULLETIN. ⓘ Exception facture de la régulation : **FORFAIT BULLETIN** uniquement

⚠ **SI SOURCING** > Application du forfait uniquement sur première facture dès qu'ils ont fait appel à nos services

⊕ **MAJORATION ACCROISSEMENT EN ANNÉE N+1 ET N+2**
> Dans le temps, en fonction de l'ancienneté du contrat

📄 **FORFAIT NOUVEAU CONTRAT EN ACCROISSEMENT**
> Dès le premier contrat et à chaque renouvellement

FORMATIONS / EXPERTISE	UNITÉ DE FACTURATION	TARIFS	
Formations agents territoriaux	PAR JOUR ET PAR STAGIAIRE	76 €	
Formations élus locaux	PAR JOUR ET PAR ÉLUS	63 €	
SUR MESURE : Sur la base du temps nécessaire à la création de la formation (en face à face et en préparation)	-	CRÉATION DE LA FORMATION PAR HEURE / STAGIAIRE	ANIMATION PAR JOUR / STAGIAIRE
		66 €	85 €

PERSPECTIVES & PERFORMANCE	UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	Taux de COTISATION
Diagnostic Flash en Organisation	DE 1 À 10 AGENTS	670 €	775 €	-
	DE 11 À 20 AGENTS	930 €	1 030 €	
	DE 21 À 30 AGENTS	1 030 €	1 135 €	
	DE 31 À 50 AGENTS	1 340 €	1 445 €	
	PLUS DE 50 AGENTS	1 445 €	1 550 €	
Accompagnement en Organisation	PAR HEURE ET PAR AGENT	66 €	78 €	-
Etude en Organisation	PAR HEURE ET PAR AGENT	66 €	78 €	-
Enquêtes Administratives	PAR HEURE ET PAR AGENT	66 €	78 €	-